

Le Corridor vert Châteauguay-Léry : Vers un projet phare pour le Grand Montréal!

Léry, le 16 avril 2025 – La Ville de Léry entend transformer le Corridor vert Châteauguay-Léry en un projet phare pour le Grand Montréal. En effet, le 8 avril dernier, le maire Kevin Boyle a transmis au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, monsieur Benoit Charrette, une correspondance demandant qu'une partie des sommes disponibles dans le Plan Nature du Québec soit consacrée à la protection à 100 % de quatre lots situés à Léry, appartenant actuellement à des intérêts privés.

Cette demande découle du fait qu'en mars dernier, un accord historique a été conclu entre les gouvernements du Canada et du Québec pour la protection et la conservation de la nature. Cet accord prévoit que le gouvernement du Canada investisse jusqu'à 100 millions de dollars d'ici 2027 pour soutenir les objectifs du Plan nature 2030 du Québec.

La démarche de la Ville de Léry s'appuie sur le fait que le boisé de Châteauguay-Léry répond bien au premier objectif du Plan Nature, soit : « ... la création et l'expansion des aires protégées et conservées, ainsi que l'accélération de la conservation des milieux naturels en terres privées dans le sud du Québec, notamment la mise en place de projets de parcs urbains... ».

Une opportunité pour tous les acteurs concernés

La Ville de Léry a appris qu'il y a actuellement une opportunité d'acheter quatre lots significatifs du boisé de Châteauguay-Léry se trouvant dans l'emprise de la ville, d'une superficie totale de 61 hectares.

Si ses lots sont vendus à un tiers, seulement 70 % de cette portion serait protégé. En permettant à la CMM d'en faire l'acquisition par le biais du Plan nature, le degré de protection serait de 100 %. Une fois propriété de la CMM, ces lots créeraient un grand parc métropolitain, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif de 30% de milieux protégés sur le territoire du Grand Montréal d'ici 2030. Le maire Kevin Boyle en a discuté avec les responsables de la CMM qui se disent prêts à acheter ces lots, mais attendent des fonds additionnels pour compléter cette transaction.

« Notre demande d'utiliser une partie des fonds du Plan Nature s'inscrit dans une vision non seulement locale, mais régionale; un accueil favorable de la part du ministre Benoit Charrette signifiera que ce territoire sera protégé à 100 % et qu'il bénéficiera à tous les citoyens(nes) de la Ville de Léry, de la MRC de Roussillon et du Grand Montréal. La mise en valeur de ces quatre lots sera, pour nous tous, une grande source de fierté », conclut le maire Kevin Boyle.

- 30 -

Source et renseignements:

Chloé Beaudoin-Lejour
Responsable, loisirs, sports et vie culturelle
et coordonnatrice des communications
450 692-6861, poste 230 | cblejour@lery.ca

À propos du Corridor vert Châteauguay-Léry

La protection du corridor vert Châteauguay-Léry est rendue possible grâce aux efforts concertés de nos partenaires, le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal, Nature-Action Québec et Héritage Saint-Bernard.

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a conclu des ententes pour l'acquisition de 35 hectares; en 2024, le gouvernement du Canada a investi 5 M \$ pour un projet qui, à l'ultime, vise à acquérir et à protéger jusqu'à 200 hectares, un objectif partagé avec la CMM et les autres partenaires.

Le maire Kevin Boyle se dit très fier d'avoir signé au nom de Léry en mars 2024 une servitude de conservation à perpétuité avec Héritage Saint-Bernard pour protéger une superficie de 5,4 hectares de milieux naturels du corridor vert Châteauguay-Léry.